

serait-ce pas qu'après avoir rassemblé des matériaux pendant longtemps et achevé son œuvre, il a noté rétrospectivement le moment où il l'avait entreprise ?

« En tête, il y a préface et table, 1 ch. ; puis *Tcheou yi*, 1 ch. ; *Kou-wen chang chou* (c'est-à-dire « *Chou king en kou-wen* »), 2 ch. ; *Che [king]* de [la recension de] Mao, 3 ch. ; *Tcheou li*, 2 ch. ; *Yi li*, 1 ch. ; *Li ki*, 4 ch. ; *Tch'ouen ts'ieou* avec [commentaire de] Tso [K'ieou-ming], 6 ch. ; *Kong-yang*, 1 ch. ; *Kou-leang*, 1 ch. ; *Hiao king*, 1 ch. ; *Louen yu*, 1 ch. ; *Lao tseu*, 1 ch. ; *Tchouang tseu*, 3 ch. ; *Eul ya*, 2 ch.

« Que [Lou Tö-ming] range *Lao [tseu]* et *Tchouang [tseu]* parmi les classiques et n'y mette pas *Mong tseu*, cela n'est guère explicable. Ce doit être parce qu'avant les Song du Nord, on ne comptait pas *Mong tseu* parmi les classiques<sup>1</sup>, alors que, depuis les Tsin occidentaux, les lettrés avaient beaucoup d'estime pour *Lao [tseu]* et *Tchouang [tseu]* ; [Lou] To-ming, qui était né sous les Tch'en, aura suivi l'usage courant des six dynasties.

« Son plan est de choisir, [en suivant le texte] des classiques, des caractères dont il donne la prononciation. Il ne reproduit les phrases entières [du texte] que pour le *Hiao king*, parce que c'est le livre d'étude des commençants, et pour *Lao tseu*, parce qu'il y a de grandes différences entre les manuscrits<sup>2</sup>.

« Dans la rédaction primitive, quand le mot à gloser appartenait au texte des classiques, [la partie correspondante du *King tien che wen*] était écrite à l'encre noire ; quand il appartenait aux commentaires, elle était écrite à l'encre rouge, afin de distinguer [les textes et leurs commentaires]<sup>3</sup>. Le texte

mots « alors prince héritier », pour éviter ce qui leur paraissait autrement être un anachronisme. Une seconde solution serait que Lou Tö-ming se fût lui-même trompé de date en rappelant après coup l'année où il était venu à la cour ; mais c'est bien peu probable.

1. C'est la même tradition que suivent les auteurs japonais du *Ts'i king mong tseu k'ao wen pou yi* dont il a été question plus haut. Le titre même qu'ils ont donné à leur œuvre montre que, pour eux, *Mong tseu* ne fait pas partie des classiques proprement dits, puisqu'il faut le nommer après eux.

2. Quoique la sinologie européenne ait généralement considéré le *Tao tö king* comme un texte bien arrêté, il y a en effet de nombreuses variantes de détail dans les diverses recensions de ses « 5.000 mots ». Les manuscrits de Touen-houang contiennent plusieurs exemplaires plus ou moins complets du *Tao tö king* et permettront de reprendre l'étude

critique du texte.

3. 原本音經者用墨書, 音註者用朱書。以示分別。 Il semble bien que les rédacteurs du *Sseu k'ou...* aient voulu dire par là, non pas que les caractères glosés étaient seuls en noir ou en rouge suivant le cas, mais que toute la glose de Lou Tö-ming était en noir ou en rouge suivant qu'elle portait sur un mot du classique lui-même ou sur un mot du commentaire. Je ne puis m'expliquer autrement la mention ultérieure de « phrases entières et nombreuses » puisque (sauf, il est vrai, pour le *Hiao king* et pour *Lao tseu*) Lou Tö-ming ne citait pas des phrases entières des classiques, mais des mots isolés. En tout cas, si c'est bien là ce qu'ont voulu dire les bibliographes impériaux, ils se sont mépris sur la phrase des préliminaires du *King tien che wen* qui, elle, ne vise sûrement que les caractères-rubriques précédant chaque glose de Lou Tö-ming.